

CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES

**Jeunes, salariés, chômeurs, retraités
mobilisons pour le retrait du projet de loi**

**Modulation du temps
de travail sur 3 ans !**

Baisse de la rémunération
des **heures complémentaires**
pour les temps partiels

**EL KHOMRI, TOUJOURS PLUS LOIN
POUR FAVORISER
L'EMPLOI**

Par un simple
accord une
entreprise peut
baisser les salaires
et **changer le
temps de travail**

Il suffit d'un accord
pour que les heures
supplémentaires soient
5 fois moins payées

La visite médicale
obligatoire
transformée en
une visite
d'information

**CE VIEUX
TRUC LA'AUSSI
ÇA FAIT PEUR AUX
PATRONS POUR
EMBAUCHER!**



Après un accord, un salarié qui
refuse un changement dans son
contrat de travail peut être
licencié

Abaissement de 12 à 6 mois minimum
de dommages et intérêts en cas de
licenciement pour **inaptitude à la suite
d'un accident du travail ou maladie
professionnelle**

Partout en France, c'est dans la rue que ça se passe !

RASSEMBLEMENT UNITAIRE DIMANCHE 1^{er} Mai 2016

RDV 10H30-Sous la petite halle aux volaillers-Bourg en Bresse

NI AMENDABLE NI NEGOCIABLE